



Le 20 juin 2025,

P.V. journée travail Dpt Arbitrage – 18/06/2025

1. Courrier

- a. Le Président rédige un courrier général pour répondre aux courriers des arbitres ; il rédige également un courrier global à envoyer à tous les arbitres
- b. Une mise au point sera faite à l'AG de début de saison

2. Cours E-learning

- a. Updates à réaliser (voir doc partagé) : explications sont données
- b. Communication du cours : cellule Commu. Awbb a été contactée pour nous aider à refaire de la promotion, à l'instar de ce qui avait été réalisé au lancement du cours en 2024

3. Arbitre Club

- a. Révision du cours en E-learning : objectif à atteindre pour le lancer dès janvier 2026
 - i. Transposition globale du cours actuel + ajouter des quizz et vidéo ; voix-off a également intégrer. Cette formation en E-learning doit durer de 1h30 à 2h au max.
 - ii. Garder la session présentielle de 3h mais l'améliorer suivant le schéma ci-dessous :
 1. Accueil + test théorique de 5 questions sur le code de jeu
 2. Formation théorique de 30 à 40 min sur les violations et fautes (rappels)
 3. Correction du test + Q-R environ 20 min
 4. Formation pratique sur terrain 2h
- b. Il faut absolument qu'après ce cours arbitre club, il y ait un meilleur suivi de ces nouveaux arbitres clubs. Une prise de conscience des clubs qui réaccueillent ces arbitres est primordiale ; les responsables du club concerné doivent les accompagner durant leur rencontre, surtout à veiller à la bienveillance et au recadrage autour des terrains (parents, supporters, ...) en vue que ces jeunes (et moins jeunes) arbitres ne raccrochent pas directement le sifflet.

- c. Les CFAs doivent également être pro-actives dans le suivi de ces nouveaux arbitres clubs. Organisation de formations continuées, coaching, activités, ...
- d. Nous rappelons que le DA s'engage à donner au moins 1 formation arbitre Club/province ; les CFAs ne doivent pas hésiter à en donner également.
Les seules règles à suivre sont :
 - i. De prévenir le DA d'une future formation (soutien logistique et pub du cours),
 - ii. Cette future formation ne peut pas être limitée à 1 seul club, càd que des candidats d'autres clubs avoisinants pourraient participer,
 - iii. Les chargés de cours doivent suivre scrupuleusement le programme de ce cours
 - iv. La CFA doit ensuite envoyer au DA le listing avec les coordonnées des participants
- e. Championnat U12 inter-provinces :
 - i. Explication du projet pilote qui aura lieu lors de la saison 2025-26 ; il y a de grosses adaptations dans les règles.
 - ii. Un module spécifique va être réalisé par le DA en vue de former spécifiquement des arbitres officiels et de clubs à ce championnat pilote
 - iii. Chaque club participant devra nous envoyer 3 arbitres de clubs ; nous recommandons qu'ils aient déjà arbitrés, qu'ils aient un certain niveau

4. Adaptations Règles U14

Explication du projet d'adaptation de règle

5. RefAssist

- a. Organisation : le transfert de données de la plate-forme Awbb existante vers RefAssist devrait être terminée pour fin juin ; nous pourrions donc commencer les démos avec les convocateurs prov. et rég. courant du mois de juillet.

6. Organigramme du DA

- a. Structure : voir doc. Organigramme
- b. Tâches : voir doc. Organigramme
- c. Planification événements majeurs Saison 2025-26
 - i. NIT Tournament (Erasme – **16 & 17/08**)
 - ii. AG (LLN - **24/08, 8h30-12h30**)
 - iii. Session pratique Cours E-learning (LLN – **24/08, 14h-17h**)

- iv. 1^{ère} réunion DA (**jeudi 21/08 – 19h, Jambes**) ; les autres seront planifiées en fonction de la répartition des dates du CDA-AWBB
- v. Formation Chargés cours Arbitrage (? – **1/09, 19h30**)
- vi. Formation des formateurs (? – **8/09, 19h00**)
- vii. Journée des cadres Awbb (Jambes – **11/11**) ?
- viii. AG mi-saison (Jambes – **13/12, 9h-12h**)
- ix. Xmas Kortrijk (**28-30/12**)
- x. JRJ 1 – 3x3 (**18/01**)
- xi. ½ CAWBB (**30/01 – 1/02**)
- xii. JRJ 2 (**8/03**)
- xiii. Finales CAWBB (**28-29/03**)
- xiv. Stage Rég (**24-25-26/04**)
- xv. ITW 2025 (**13-17/05**)

7. *Situation des arbitres*

- a. Etat des lieux des effectifs de la R1 et de la R2.
 - i. R1 : 2 descendants ; 20 restants + 4 montants R2 + 1 descendant
TDM2 = **25 refs R1**
+ test arbitre française : Narjice BECELEWSKI
 - ii. R2 : 34 restants + 11 montants de P1 + 2 descendants de R1 = **47 refs R2**

- b. Congés, CM, ... :
 - i. Nous répertorions les arbitres en congés ou sous CM. Selon notre règlement, ils ont droit à 1 an d'absence, après ils doivent directement réussir leur test physique, sinon ils redescendent d'une division.
 - ii. Lamnaouar W. : 1 an congé donc redescendant en R2
 - iii. Sillard T. : Mail de remerciement, retour en France
 - iv. Caro Y. : congé depuis 1/03/2024 ; courrier l'obligeant à passer en août où remis en province
 - v. Vinci E. : congé depuis 13/02/2025 ; courrier pour voir si elle reprend.
 - vi. Debisschop A. : courrier à envoyer pour expliquer sa situation.
 - vii. Raquez JM : courrier à envoyer pour voir s'il revient arbitrer en Belgique car il est à 1 an de congé.

- c. Désignations :
 - i. Même système que la saison passée au niveau des disponibilités des arbitres à rentrer, puis envoi des nominations par 15 jours, ... Nous demandons toujours à l'arbitre d'être disponible à 8/12 (ou 6/9 ou 10/15)
 - ii. **Août :**
 - 1. Dispos Arbitres pour le 8/07
 - 2. Convocations par Joris Y.

iii. **Septembre :**

1. Dispos Arbitres pour le 8/08
2. Envoi des nominations Step 1 – entre le 12 et 15/08
3. Envoi des nominations Step 2 après l'AG de début de saison

iv. Désignations CAWBB :

1. **DA** : nominations ½ Finales et Finales
2. ¼ Finales : **approbation des nominations par le DA**
3. Tous les matchs de jeunes rég., ce y compris les U12, doivent être désignés conformément au Règlement de Coupes Jeunes Awbb.

8. Evaluation

a. Réflexion sur notre méthode ?

- i. Idée serait d'évaluer les arbitres qui veulent travailler/être promus ; et ne pas évaluer à 100% les autres. L'envie étant d'impliquer et d'intégrer plus nos arbitres nat.

b. Système d'évaluation / Classificateurs ?

- i. Le DA peut décider d'évaluer officiellement les rencontres de Coupe Awbb Seniors ainsi que les demi-finales et Finales garçons U18-U21 + U19 filles. Ces évaluations rentreront en ligne de compte pour la saison de l'arbitre.

ii. **Critères d'éligibilité montée R1 > TDM2**

1. Test physique : août + décembre, temps TDM à réaliser, les 2 tests sont certificatifs
2. Test théorique : août + décembre, réussite à 14/20, les 2 tests sont certificatifs
3. Assister aux 2 AGs
4. Réaliser 4 analyses vidéos/saison
5. Assister à 4 clinics sur 6 par Zoom du DA
6. Disponibilité : au max. 2 fois dans le rouge
7. Perspective de carrière possible TDM – BNXT – FIBA (DA)

iii. **Critères d'éligibilité montée R2 > R1**

1. Test physique : août + décembre, temps 8 min. à réaliser, les 2 tests sont certificatifs
2. Test théorique : août + décembre, réussite à 14/20, les 2 tests sont certificatifs
3. Assister aux 2 AGs
4. Réaliser 4 analyses vidéos/saison
5. Assister à 4 clinics sur 6 par Zoom du DA
6. Disponibilité : au max. 2 fois dans le rouge

iv. **Système de classification pour la R1 : Classificateurs**

1. Les 4 classificateurs sont : MM. Joris Y., Vankerkhoven Ph., Rassart N. et Depireux A.. Nous remercions vivement J. Smal,

G. Vinci et M. Guillaums, qui ont travaillé à la classification de nos arbitres depuis plusieurs saisons ; nous espérons vivement qu'ils seront d'accord pour encore travailler, mais cette fois-ci avec nos arbitres de R2

2. Tous les arbitres sont vus, certainement ceux éligibles pour la montée en TDM, par tous les classificateurs
3. Le classement à l'issue de la saison est le classement final, pour les PO et la montée en TDM.

Rem. : Le DA se réserve le droit d'annuler la montée d'un arbitre de R1 classé en ordre utile à la suite d'une grave défaillance lors des PO ou d'autres problèmes avérés à notre connaissance (comportement inadéquat)

4. Les arbitres de R1 en ordre utile pour monter en TDM devront satisfaire à 1 test physique (temps TDM) et à 1 test théorique en anglais pour valider leur promotion

v. *Système de classification pour la R2 : Évaluateurs aléatoires*

1. Chaque arbitre devra être évalué au min. 2 fois
2. On confirme comme évaluateurs : MM. Guillaums Michel, Vinci G., Smal J., Warengnien F., Masslow S.; Guillaums Mikel, Dupuis J., Lopez Bravo F., Claren R., Rousseau J.
3. Pour que les rapports d'évaluation d'un évaluateur soient pris en compte, nous demandons un min. de 5 rencontres évaluées sur la saison

vi. *Rétrogradation*

A l'issue de la saison, le DA se réserve le droit de rétrograder un ou plusieurs arbitres de R1 vers la R2 et de la R2 vers la P1.

c. Update rapport d'évaluation / RefAssist

- i. Un travail de fond et de forme va être initié sur le rapport d'évaluation en comparant les rapports de chaque province ; un rappel est d'ailleurs fait pour l'envoi par les provinces de leur rapport d'évaluation. L'objectif est d'avoir un nouveau rapport, intégré dans RefAssist, c'ad avec une gestion digitale, pour janvier 2026

d. Coaching août/septembre :

- i. L'encadrement des nouveaux arbitres rég. en R2 et R1 est très important. Ainsi, ils recevront au min. un « coaching » d'un formateur au courant du mois d'août/septembre. Si nous n'avons pas la possibilité de les faire voir par un formateur, ils arbitreront alors avec un arbitre très expérimenté pour recevoir des conseils avisés

e. Evaluation nouveaux arbitres en rég. :

- i. Pour les nouveaux arbitres en R2 mais aussi en R1, pas d'évaluation avant que ces arbitres aient arbitrés leur 3^{ème} rencontre de

championnat hommes ; un ou plusieurs coachings lors de ces rencontres serait opportun

- ii. Tous nos nouveaux arbitres rég. (R2 et R1) seront évalués au moins 1 fois avant le mois de décembre, c'est obligatoire ! Concernant le reste des arbitres rég., nous ferons le max. pour qu'il en soit de même, évaluation au moins 1 fois avant la fin du 1^{er} tour
- iii. Si un arbitre potentiel reçoit une note équivalente ou inférieure à C-, il doit être revu par le même évaluateur une seconde fois plus tard dans la saison

- f. Evaluation en Dames : nous allons accentuer les évaluations dans les matchs de R1 et R2 dames

9. Pts d'attention des arbitres saison 2025-26

- a. Confirmation des mesures saisons passées :

i. Test Physique

1. Pour la R1 :

- 8 min.
- ≥ 50 ans : 8 min., mais s'ils réussissent 7 min., ils pourront officier en R2

Rem. : l'arbitre qui désire être promu en TDM doit réaliser le temps TDM (≤ 40 : 10 min. ; ≤ 45 : 9 min. ; > 45 : 8 min. Pour les femmes, ≤ 40 : 8 min. et ≥ 41 : 7 min.)

2. Pour la R2 :

- 8 min.
- ≥ 50 ans : 7 min.

Rem. : l'arbitre qui désire être promu en R1 doit réaliser 8 min.

3. Le même test physique devra être réussi en janvier 2026 pour les arbitres désirant rester en course pour une potentielle promotion

ii. CM/Congé

1. 1 an de date à date
2. Passé ce délai, l'arbitre doit se présenter au 1^{er} test physique qui a lieu, et directement le réussir (pas de possibilité de repêchage). Si l'arbitre échoue, il redescend d'une Division

iii. Disponibilités

1. La norme est de 8/12 + 4 matchs jeunes rég. ou prov. ou seniors prov. (les évaluations/coaching et autres activités pour une CFA comptent aussi)
2. Si dispo de 7/12 \rightarrow 2 matchs seniors max. dans sa Div.
3. Si dispo de 6/12 \rightarrow 1 match seniors max. dans sa Div.
4. Si dispo $< 6/12 \rightarrow$ pas de matchs dans sa Div.

5. Au niveau du temps de la dispo :
 - Vendredi et samedi : dispo en vert si libre à partir de 19.00 ; donc si p.ex. dispo à partir de 20.00, la dispo sera comptabilisée en rouge sauf si l'arbitre est convoqué durant cette période
 - Dimanche : dispo en vert si libre avec une plage de 4h00 de durée (de 9h à 18h); donc si p.ex. dispo à partir de 16.00, la dispo sera comptabilisée en rouge sauf si l'arbitre est convoqué durant cette période
6. **ATTENTION** : à partir de 3 fois en problème de disponibilité, l'arbitre ne rentre plus en ligne de compte pour une éventuelle promotion, des PO et la Coupe Awbb

iv. Mentorat/Clips

1. 1 analyse pour le 1/12/2025 au max.
2. 1 analyse pour le 22/02/2026 au max.
3. Mettre Jérôme en cc de l'envoi
4. Pour les arbitres qui désirent être promus, les 4 analyses doivent être rentrées pour le 12/04/2026 au max.
5. **ATTENTION** : en fonction de la carrière de l'arbitre, voici les pénalités pour la non-réalisation des vidéos :
 - Les "rookies" (obligés d'avoir un mentor) : pas de possibilité de 1/2 finales et Finales de CAWBB, pas de PO et donc pas de promotion.
 - Les arbitres < 5 ans (en R1 ou R2) (obligés d'avoir un mentor) : pas de possibilité de Finales de CAWBB, PO possible mais pas de Finales de PO et pas de promotion.
 - Les arbitres >= 5 ans (en R1 ou R2) : pas de possibilité de Finales de CAWBB, PO possible mais pas de Finales de PO et pas de promotion.

v. Absence AGs

1. Assister aux AGs est obligatoire, s'ils n'y assistent pas, ils devront la revoir par vidéo lors du test de repêchage auquel ils viendront
2. Pour rappel, ne pas assister à une AG entraîne automatiquement l'exclusion à une éventuelle promotion et à d'éventuels PO, ainsi qu'à la Coupe Awbb. Ces nominations en Seniors rég. seront également revues à la baisse

vi. Test théorique

1. Examen théorique AG début de saison : réussite fixée à 14/20
2. Examen théorique AG mi-saison : réussite fixée à 14/20
3. Chaque fois possibilité d'un test de repêchage dans le mois qui suit

4. Si la note est inférieure à 10/20, l'arbitre perd ses désignations jusqu'au repêchage
5. Proposer 2 tests formatifs/saison en anglais

10. Groupe Potentiels

- a. A réimplémenter : Arbitres Rég. + Prov.
- b. Session Zoom chaque mois (6 sur la saison) pour tous les arbitres rég, pas que les pot. ; la norme demandée sera d'être présent à 4/6
- c. Arbitres Prov. -> match en Rég. Hommes : à l'instar de la saison passée, dès le mois d'octobre, nous aimerions permettre aux arbitres potentiels prov. d'arbitrer une rencontre de R2 avec un arbitre chevronné
- d. Outre les webinars, il y aura diverses activités sur la saison ; nous aimerions réitérer l'analyse d'un match des Lions ainsi que l'activité de terrain avec le Coach Wilmot

11. Projet Féminin

- a. Structure du groupe à remanier + planification de la saison à établir pour avoir une meilleure visibilité. Nous devons faire également attention à bien scinder les activités du projet féminin nat. et les nôtres ; on peut collaborer mais pas sur tout
- b. Idées d'activités : Inviter Farrah/Kirsten/Joke afin qu'elles donnent un clinic par Zoom ou encore qu'elles interviennent en présentiel, sur une activité de terrain ou autre
- c. Arbitres Prov. -> match en Rég. Dames : nous aimerions permettre aux arbitres féminines prov. d'arbitrer une rencontre de R2 dames avec un arbitre chevronné

12. Divers

- a. Continuer de mettre en avant l'image de l'arbitrage : Réseaux sociaux, Inside DA, autres... Voir avec la cellule de communication de l'Awbb l'aide possible
- b. Rappels aux CFAs pour les convocations de nos arbitres potentiels dans les meilleurs matchs rég. ; ex. a été donné par rapport aux matchs du Spirou Basket
- c. Statuts 3x3 dans le ROI à partir du 1/07
- d. Indemnités communes formateurs pour Wanze
- e. Rappels aux membres DA la procédure pour les notes de frais

Au nom du DA, le secrétaire

Hervé Forthomme